

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 24 (1978)
Heft: 3

Artikel: Le canton de St-Gall
Autor: Thürer, Georg
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848685>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sommaire

Le canton de St-Gall	2
Chants et marches patriotiques suisses	6
Traditions et fêtes populaires	7
Insignes SE	8
Communications officielles:	
– Droit de vote des Suisses de l'étranger	9
– Les autorités fédérales	
– Importation en Suisse d'animaux vivants, de viande et d'autres produits d'origine animale	10
– 800 Jahre Stadt Luzern	11
Nouvelles locales	12
Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger:	
– 56 ^e Congrès des Suisses de l'étranger	17
– Information des Suisses de l'étranger par un mot-croisé	17
– Muba 1978	18
– Kandersteg international	18
– Camp itinérant 1978	18
– Principe du système social suisse	19
La peinture paysanne	20
Rétrospective 1977	21

Page de couverture:

Monsieur Willi Ritschard, Chef du Département des transports et communications et de l'énergie, *Président de la Confédération en 1978*, prenant part à une Landsgemeinde

Mariage d'une Suissesse

La Suissesse désireuse de conserver la nationalité suisse lors de son mariage avec un ressortissant étranger **doit** en exprimer la volonté par écrit, **avant le mariage**, au moyen de la formule disponible à cet effet auprès des représentations suisses à l'étranger (mariage ou remariage).

Le canton de St-Gall

L'auteur, le Professeur Georg Thürer, né en 1908, enseigne l'allemand, la littérature et l'histoire suisse à l'Ecole supérieure de St-Gall. Sa publication scientifique la plus importante porte le titre «St. Galler Geschichte» (Histoire de St-Gall) (1953/1972). Elle retrace la constitution de cet Etat, sa vie culturelle et économique, depuis les temps primitifs jusqu'à nos jours. M. Thürer est aussi l'auteur de littérature lyrique en bon allemand et en suisse allemand.

L'Etat fédéré de St-Gall est un des plus grands cantons de Suisse. Classé en fonction de sa population, il figure au 5^e rang avec 388 000 habitants et sa superficie de 2014 km² le place au 6^e rang. En examinant sa situation géographique on constate deux particularités: St-Gall est un canton limitrophe de trois de nos pays voisins, à savoir la République fédérale allemande, l'Autriche et la Principauté du Liechtenstein. C'est également un canton «anneau» puisqu'il encercle totalement le canton d'Appenzell. Ces

premières constatations nous laissent entrevoir que le canton de St-Gall ne s'est pas constitué naturellement, mais qu'il a été créé artificiellement. Quelles données ont contribué à sa création et à sa destinée?

Histoire

Il y a deux cents ans, personne n'aurait songé à ce que les régions entre les lacs de Constance, de Zurich et de Walen formeraient un jour un Etat. Ces terres se trouvaient en effet sous la domination de nombreux seigneurs, entre autre du prince-abbé de St-Gall qui en possédait la majeure partie. De son fief, l'abbaye bénédictine connue de longue date, il régnait en souverain absolu sur ses terres, le «Pays des princes» sis entre les villes de Rorschach et Wil, alors que son protectorat, le Toggenbourg du 18^e siècle était régi par une monarchie de type constitu-

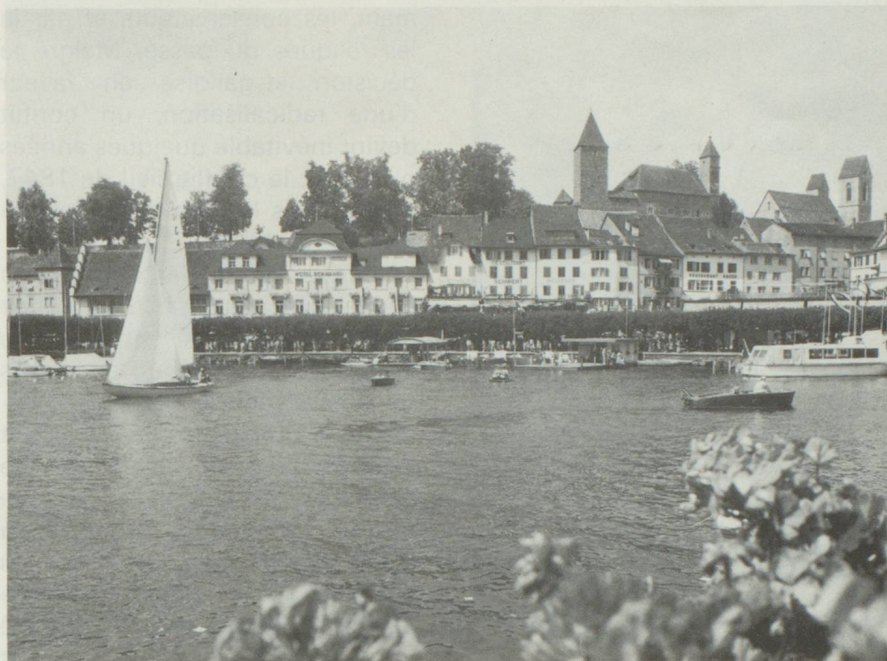
L'abbaye baroque de St-Gall



tionnel. Seule, entourée de toutes parts de l'autorité de l'abbé, la ville impériale de St-Gall, république naine mais libre, entretenait des relations avec des pays aussi lointains que la Pologne et l'Espagne grâce à son commerce de la toile, du coton et des broderies. Les deux St-Gall, soit l'Etat monastique et l'Etat citadin, soignaient leurs relations avec l'ancienne Confédération dont ils étaient les alliés. Les autres régions, de Rapperswil à Sargans et le long du Rhin, formées de baillages étaient également soumises à un ou plusieurs cantons de la Confédération des 13 cantons. D'ailleurs, ces derniers envoyaient leurs baillis dans les communes de Sargans et de la vallée du Rhin. Schwyz et Glaris régnaient ensemble sur Uznach, Gaster et Gams, alors que Glaris dominait Werdenberg. Quant au bourg de Sax, il était sujet du canton de Zurich. La ville de Rapperswil enfin, était sous le protectorat de trois cantons différents. Bref, un «puzzle» politique déroutant et intrigant sur un petit territoire.

Afin que les éléments complexes de cette mosaïque se réunissent en un tout, il a fallu une forte poussée extérieure qui vint de l'ouest aux cris de liberté, égalité et fraternité: la révolution française. Cet appel trouva l'assentiment des sujets de la Suisse d'antan qui composaient alors la grande majorité de la population, d'autant plus que leurs souverains méconnurent trop longtemps les signes de l'évolution. Lorsque les armées révolutionnaires envahirent son territoire, la Confédération s'effondra, affaiblie par un fédéralisme trop archaïque. Tout étant en ruines, comment construire un nouvel Etat à partir de ces débris?

Sur la base du modèle français, on créa en 1798 la République Helvétique, une et indivisible. Ainsi, les cantons n'étaient plus que des districts administratifs. Au nord-ouest apparurent en l'espace



Le quai de Rapperswil avec son château et son église paroissiale

d'une nuit deux nouvelles entités politiques, les cantons du «Säntis» et de la «Linth» qui ne connurent qu'une existence éphémère. La Suisse devint le théâtre de combats sanglants livrés par des armées étrangères et souvent suivis de conflits civils.

C'est ce moment que choisit Georges Müller-Friedberg, ancien bailli du Toggenbourg, pour intervenir. L'Acte de Médiation de Bonaparte avait rétabli en 1803 les anciens cantons, mais pas les anciens pays sujets. Les bourgs du nord-ouest

furent réunis en un nouveau canton, appelé St-Gall. Restait à savoir si cette «intégration» allait réussir. Sans doute était-ce un avantage pour le nouvel Etat d'avoir Müller, dictateur local, comme premier Landammann, homme qui connaissait parfaitement les régions du Rhin, de la Thur et de la Linth. De 1803 à 1831, il fut incontestablement le premier citoyen du canton, réunissant sous sa férule le sens de la diplomatie du 18^e et la conviction républicaine du 19^e siècle. Le can-

Quelques chiffres

Superficie du territoire:	2014,2 km ²
Population:	385 300 habitants (90 communes; la ville de St-Gall compte 77 300 habitants)
Confessions:	244 625 catholiques-romains 133 557 protestants 6 293 autres religions
Langue:	allemand
Exploitations agricoles:	9310
Tourisme:	508 hôtels (11 456 lits)
Exploitations industrielles:	800 (employant 49 141 personnes) base 1976
Sociétés anonymes.	3236
Réseau routier:	2830 km
Total des véhicules à moteur:	106 418



Depuis le Sântis, vue sur le Toggenbourg et les Churfirten

ton de St-Gall, appelé le «canton-anneau» n'est guère apprécié des Appenzellois qui disent que leur canton trône au milieu de celui de St-Gall comme un écu dans une bouse de vache.

Le successeur de Müller, Gallus Jakob Baumgartner, fils d'artisans de la vallée du Rhin, se fit une telle réputation comme précurseur du libéralisme que dans le reste de la Suisse, on appelait tout simplement St-Gall le «canton de Baumgartner». Mais lorsque cet homme d'état de premier ordre passa au camp des conservateurs, le canton reçut encore un autre surnom: le «canton du destin», car la question se posait de savoir si la Suisse devait rester une fédération d'Etats ou devenir un Etat fédératif. Onze cantons étaient en faveur de la nouvelle solution, mais seule la majorité simple des 22 Etats pouvait en décider. «Douze voix font la loi!» disaient les Romands. La Suisse aussi bien que l'étranger suivirent donc de près les nouvelles élections dans le «canton du destin». Une majorité infime se déclara en faveur des libéraux qui, d'entente avec les autres cantons qui partageaient leur avis, étaient prêts à renverser, les armes à la

main, les conservateurs et par là les reliques du passé. Malgré la décision st-galloise en faveur d'une radicalisation, un conflit devint inévitable quelques années plus tard, le conflit civil de 1847, connu sous le nom de guerre du Sonderbund.

Le canton de St-Gall contribua à l'édification de l'Etat fédératif de 1848. Jusqu'à présent, cinq de nos conseillers fédéraux sont issus de ce canton (W. Naef, A. Hoffmann, K. Kobelt, Th. Holenstein et K. Furgler). Avec satisfaction, le canton accepta l'aide fédérale pour la construction du canal du Rhin qui remédia aux terribles inondations; le «bailli de la vallée» était ainsi maté comme l'avait été la Linth entre les lacs de Walen et Zurich. A l'époque où le chemin de fer connut son essor, le canton de St-Gall construisit un réseau exemplaire grâce à Mathias Hungerbühler, surnommé «la locomotive». Pour le train de l'Ostalpen, la Confédération se borna à de simples promesses. Par contre, le canton ne fut pas négligé lors de la construction du réseau des routes nationales.

Constitution de l'Etat

Le canton de St-Gall possède un Grand conseil de 180 membres, élus dans les 14 districts selon le principe du système proportionnel. Le parti démocrate-chrétien constitue environ la moitié du Parlement cantonal, suivi des radicaux, du parti social-démocrate et des indépendants.

Le gouvernement ou Conseil d'Etat se compose de sept membres. Chaque année, un Président est élu qui a pour titre: Landammann.

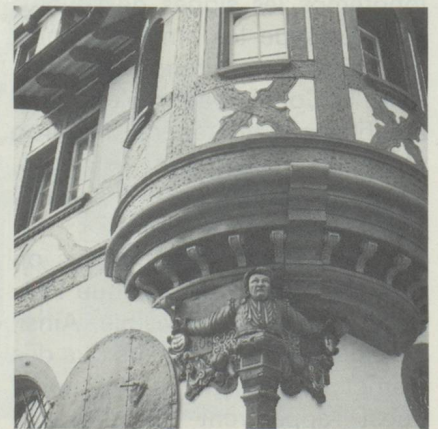
Le tribunal cantonal est la plus haute autorité judiciaire. Pour couvrir les autres besoins, chacun des 14 districts a son propre tribunal. Les 90 communes jouissent d'une très grande autonomie dans leur gestion. Elles sont en même temps les porteuses de la démo-

cratie. Les localités jouent un rôle prédominant dans l'économie et dans la culture qu'on ne sous-estime pas dans la capitale.

Economie

St-Gall, à l'image de toute l'Europe occidentale, subit un recul de la population rurale qui aujourd'hui ne constitue plus qu'un douzième de la population totale. Dans l'industrie, la broderie à la main régnait en véritable souveraine au 19^e siècle. A cette époque, les chiffres d'exportation pour cette marchandise dépassaient de loin ceux obtenus par l'exportation de montres ou de machines. Mais après la première guerre mondiale, le glas sonna pour la broderie saint-galloise. Le fait d'avoir basé la presque totalité de l'économie sur un seul produit et qui plus est, sur un produit de luxe, dépendant des caprices de la mode, l'évolution exigea son tribut. Depuis, l'industrie du textile a repris, mais l'industrie mécanique, y compris la construction d'appareils, l'ont supplantée. Fait remarquable, les entreprises industrielles les plus importantes ne se trouvent pas dans les villes, mais dans de grands villages, comme par exemple les Frères Bühler SA à Uzwil, les entreprises optiques Wild SA à Heerbrugg et la Heberlein SA à Wattwil. La métropole, St-Gall, est la plus grande ville, mais sa popu-

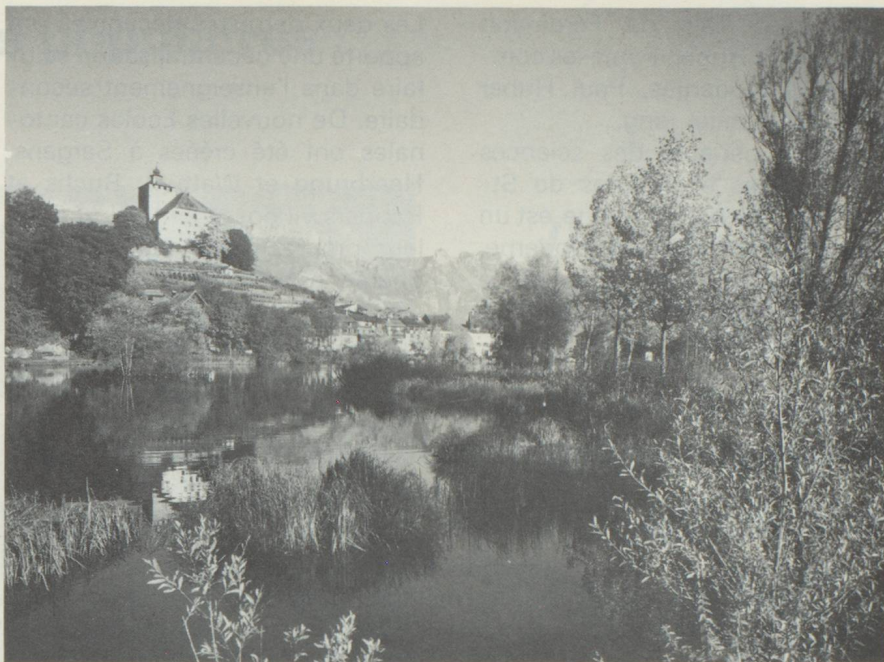
Oriel historique datant de 1606 à la Gallusplatz à St-Gall



lation est à peine plus nombreuse qu'il y a deux générations. Toutes les autres cités atteignant à peine 20 000 habitants. On peut donc parler d'un exode rural, mais non d'une concentration de la population dans les villes. L'organisation de l'OLMA, «foire verte» où sont exposés chaque automne les produits de la terre, l'élevage et l'industrie laitière de la Suisse orientale, montre bien que l'agriculture n'a rien perdu de son dynamisme dans les Préalpes fertiles. Régulièrement cette exposition, quatrième en importance sur le plan suisse, attire un nombre considérable de visiteurs, plus de 400 000, à chacune de ces quatre dernières années.

Nature

Le canton de St-Gall monte tel un grand escalier depuis le lac de Constance (alt. 399 m) jusqu'à la «Ringelspitze» (alt. 3251 m). L'élevage du bétail occupe une place prédominante par rapport à la viticulture et à la culture du blé au sud, alors que dans la vallée du Rhin, le maïs a la première place. Depuis toujours, les habitants de la région ont apprécié leur spécialité, le «Türggeribel», (genre de polenta au maïs blanc), de même que les citoyens de la capitale ont une prédilection pour leur succulente saucisse à rôtir. Dans les régions où l'on cultive la vigne (vallée du Rhin et de la Seez), le vin rouge est particulièrement à l'honneur. Au bétail laitier de race brune a été ajouté tout un éventail de bovidés provenant d'autres régions au cours de ces dernières années. Parmi les fromages fabriqués dans cette région, «l'Appenzell» est le roi incontesté. Grâce aux efforts du jardin zoologique «Pierre et Paul», le canton de St-Gall a eu le mérite de réintroduire dans les Alpes le bouquetin qui y avait disparu. Des régions protégées près du «Murgsee» où prospèrent les aroles, ainsi que des marais tourbeux assurent la survie



Le château de Werdenberg (photos ONST)

d'espèces de plantes rares. Mentionnons tout particulièrement qu'à l'abri de la chaîne des Churfirsten, à Quinten, au bord du lac de Walen, même la figue est cultivée avec succès. Le canton de St-Gall est plutôt pauvre en matières premières. La mine de fer du Gonzen a cessé d'être exploitée en 1966. Sur le plan touristique, la station thermale de Bad Ragaz, de réputation mondiale, voit affluer année après année un nombre toujours plus important de curistes.

Culture

Le vieux couvent de St-Gall était un haut lieu de la culture. La bibliothèque du couvent, adossée à la merveilleuse cathédrale de style baroque, abonde en trésors. Parmi eux figurent le plus ancien livre de langue allemande, le plus beau manuscrit des «Nibelungen» et d'autres chefs-d'œuvre encore relatant l'histoire du livre et étant d'origine bénédictine dans la plupart des cas. La ville de St-Gall admire son maire illustre Joachim von Watt, surnommé Vadian, qui a propagé dans sa ville natale les

idées de la Réformation de son ami Ulrich Zwingli de Wildhaus, originaire du Toggenbourg. En 1597 paraissait près de Rorschach l'«Annus Christi», premier journal du monde occidental, qui a été réédité sous forme d'un fac-similé il y a quelques mois. Le livre saint-gallois le plus célèbre du 18^e siècle fut l'autobiographie d'Ueli Bräker, un manant du Toggenbourg, alors qu'au 19^e siècle, le livre «Tierleben der Alpen» (Faune des Alpes) de Friedrich von Tschudi gagna la faveur du public. Quant à Johannes Dierauer, il écrivit l'œuvre fondamentale «Geschichte der Schweizerischen Eidgenossenschaft» (Histoire de la Confédération suisse). La peinture saint-galloise n'a pas produit de grands maîtres, peut-être parce que, ironisait un Saint-Gallois, «nos ancêtres préféraient la toile vierge à la toile peinte». Citons parmi les dessinateurs Carl Böckli, homme courageux et doté de talent. Il donna un niveau élevé au «Nebelspalter» qui paraît à Rorschach.

Les amis de la musique folklorique apprécient la chanson «Lueget vo

Berge und Tal» de Ferdinand Fürchtegott Huber. Parmi les compositeurs modernes, Paul Huber figure au premier rang.

L'École supérieure des sciences économiques et sociales de St-Gall mondialement connue est un exemple d'architecture moderne. Le théâtre de la ville, autre édifice moderne, accueille un nombre sans cesse croissant de spectateurs.

Les deux dernières décennies ont apporté une décentralisation salu- taire dans l'enseignement secon- daire. De nouvelles Ecoles cantonales ont été créées à Sargans, Heerbrugg et Wattwil; Buchs et Rapperswil possèdent aujourd'hui leur propre Technicum. L'ensei- gnement primaire reçoit égale- ment des soins attentifs, à l'image de cette maxime inscrite sur une école dans la campagne saint-

galloise: «la libération du peuple par l'éducation du peuple». Une démocratie réelle n'est concevable que si les futurs citoyens et ci- toyennes apprennent dès leur tendre enfance à juger avec dis- cernement et à agir avec égard.

Georg Thüser
Traduction: SSE

Chants et marches patriotiques suisses

La production que chaque société suisse de l'étranger et chaque Suisse de l'étranger se doit de posséder est dès maintenant disponible.

Comment peut-on, lorsqu'on est loin de sa patrie, ne pas apprécier les mélodies de son enfance?

Pour vos soirées suisses, pour les mélomanes de nos airs célèbres, la Maison Claves a entrepris la diffusion d'œuvres interprétées par la fanfare militaire suisse, sous la direction de Walter Spieler.

Le disque, d'une durée de quelque 40 minutes, est accompagné du texte des deux premières strophes des morceaux joués, afin que chacun puisse écouter et participer. En outre, des informations précieuses sur nos chants et marches patriotiques sont également livrées.

Ci-après, veuillez trouver un aperçu des interprétations:

«Cantique Suisse» A. Zwyssig

Sur nos monts, quand le soleil annonce un brillant réveil,
Et prédit d'un plus beau jour le retour,
Les beautés de la patrie parlent à l'âme attendrie;
Au ciel montent plus joyeux les accents d'un cœur pieux,
Les accents émus d'un cœur pieux.

«Notre Suisse» J. Bovet

Beau pays,
Cher pays,
Noble terre où dorment nos aïeux;
Au sein des campagnes,
Au flanc des montagnes,
Tout, chez toi, respire un air joyeux.
Helvétie,
Ma Patrie,
Noble terre où dorment nos aïeux.

«Prière patriotique» E. Jaques-Dalcroze

Seigneur, accorde ton secours
Au beau pays que mon cœur aime,
Celui que j'aimerais toujours,
Celui que j'aimerais quand même;
Tu m'as dit d'aimer et j'obéis:
Mon Dieu protège mon pays.
Tu m'as dit d'aimer et j'obéis:
Mon Dieu protège mon pays.

«Mon beau Valais» F. O. Wolf

Quel est ce pays merveilleux
Que je chéris, où je suis né?
Où l'Alpe blanche, jusqu'aux cieux,
Elève son front couronné?
Vallée où le Rhône a son cours,
Noble pays de mes amours.



D'autre part, on trouve les morceaux suivants:

«Sacra Terra del Ticino»

«La Ligia Grischa»

«La Marche bernoise»

«Zürcher Sechseläuten»

«La Marche du Général Guisan»

Par la présente, la personne soussignée commande:

..... exemplaire/s du **disque** longue durée «Chants et marches patriotiques suisses» au prix de Fr. 27.— pièce.

..... exemplaire/s de la **cassette** contenant les mêmes morceaux que le disque au prix de Fr. 27.— pièce.

Sont compris dans le prix, les frais de port et d'emballage à destination de tous les pays.

Mode de paiement: je joins à la commande le montant dû

veuillez m'envoyer une facture que je réglerai à réception de la marchandise

A retourner dûment rempli au: Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16.

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____
Code postal: _____ Localité: _____ Pays: _____
Date: _____ Signature: _____